

<https://esst.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article155>



INRS

- PARTENAIRES

Date de mise en ligne : jeudi 12 octobre 2023

Copyright © Le Site de l'ES&ST de l'académie de Lyon - Tous droits réservés

INRS



L'INRS, acteur du dispositif de prévention en France

Créé en 1947, l'INRS est une association loi 1901. Il est géré par un Conseil d'administration paritaire constitué de représentants des organisations des employeurs et des salariés. Organisme généraliste en santé et sécurité au travail, l'INRS intervient en lien avec les autres acteurs institutionnels de la prévention des risques professionnels. Il propose des outils et des services aux entreprises et aux 18 millions de salariés relevant du régime général de la Sécurité sociale.

Missions et actions

La principale ambition de l'INRS est de développer et de promouvoir une culture de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Une mission qui s'articule autour de 3 axes majeurs : identifier, analyser, diffuser et promouvoir. Ses actions sont destinées aux spécialistes de la prévention et aux entreprises et salariés du régime général de la Sécurité sociale.

Les missions de l'INRS

- **Identifier** les risques professionnels et mettre en évidence les dangers.
- **Analyser** leurs conséquences pour la santé et la sécurité des salariés.
- **Diffuser et promouvoir** les moyens de maîtriser ces risques au sein des entreprises.

Modes d'actions

- **Etudes et recherche**
L'INRS conduit des programmes d'études et de recherche dans des domaines très variés qui couvrent la majeure partie des risques professionnels, du risque toxique au risque physique (TMS) ou psychologique (RPS). Ces travaux impliquent des ingénieurs, médecins, chimistes, ergonomes, techniciens...
- **Assistance**
Les experts de l'INRS délivrent une assistance technique, juridique, médicale et documentaire, et répondent aux sollicitations émanant aussi bien de l'État, des caisses de Sécurité sociale, d'entreprises, de services de santé au travail, que de CSE ou de salariés.
- **Formation**
L'INRS propose une large gamme d'activités de formation : formation directe des acteurs de la prévention, mise en oeuvre de dispositifs de formation initiale, conception de supports de formation continue permettant une forte démultiplication, avec par exemple la formation à distance.

- **Information**

L'INRS recueille, élabore et diffuse des savoirs et savoir-faire en prévention (brochures, affiches, sites internet, médias sociaux, revues, événements, salons professionnels, relations presse). Les supports d'information, de sensibilisation et de communication s'adressent aux chefs d'entreprise, salariés, chargés de sécurité, intervenants en prévention des risques professionnels, médecins du travail...

Plus d'informations sur l'INRS en cliquant sur les liens suivants :

Site de l'INRS	www.inrs.fr
Actions en direction des filières d'enseignement professionnel	https://www.inrs.fr/services/formation/formation-initiale.html